

**ANNEXE : Tableau récapitulatif des conditions de stages dans les académies (au 3 Octobre 2011)**

Académie	Effectifs (Hors EPS et PLP)	Formation autre que compagnonnage			Tuteur	Temps de service
		massée	filée	lieu		
Aix- Marseille	346	- 1 semaine fin août, sur « invitation » - 4 jours avant la Toussaint - 2 semaines ½ début mars avec remplacement par étudiants de Master 2	- Le jeudi après-midi - Stages PAF (Plan Académique de Formation)	IUFM		<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)  Libérés le jeudi après-midi.
Amiens	196	- Accueil par le recteur le 26 août - Formation entre le 29/08 et le 01/09	Formation filée le mardi ou le jeudi			<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)
Besançon	112	- 3 jours fin août - 3 jours avant les vacances de la Toussaint	15 jours de formation filée, surtout le mercredi	IUFM		<b>16h certifiés</b> <b>14h agrégés</b>
Bordeaux	334	- 3 jours de formation avant la rentrée le 29,30,31 août - 12 jours de formation à l'IUFM avec le jeudi libéré : 8 jours de culture disciplinaire et 4 de posture professionnelle répartis tout au long de l'année		IUFM	2 réunions seraient prévues pour eux en juin et septembre	<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés) <b>Perte des 3h de décharge de 2010 - 2011</b>
Caen	129	- Réunion 2 jours avant la rentrée - Stage d'une semaine la 3 <sup>ème</sup> semaine de septembre puis 2 semaines de stage fin du deuxième trimestre	Mercredi matin « libéré » pour suivre des formations	Variable suivant les disciplines		<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)
Clermont- Ferrand	106		Formation filée, une journée banalisée soit le mercredi soit le jeudi			<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés) <b>2010 – 2011 : 9h (certifiés) de septembre à Toussaint puis 16h</b>



Académie	Effectifs (Hors EPS et PLP)	Formation autre que compagnonnage			Tuteur	Temps de service
		massée	filée	lieu		
Corse	18	Formation filée une journée banalisée le vendredi		Université de Corse – site IUFM de Corte	Pas de temps de décharge, suivi effectué en plus du temps de service du tuteur (rémunéré en HSE)	<b>12h</b>
Créteil	729	<b>Supprimée</b>	3 jours à la rentrée + 10 jours sur l'année le mardi ou le mercredi		Réunion prévue en juin 2010	2 heures de décharge pour les certifiés et agrégés données sous la forme d'HS dans l'établissement
Dijon	164	Stage de 4 semaines autour des vacances de février : le stage massé devrait être avancé dans l'année mais on ne sait pas quand.	le mercredi: 8 journées de formation dans l'année		Réunis le 16 juin 2010	<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)
Grenoble	411	- Accueil sur invitation les 29, 30, 31 août et 1 <sup>er</sup> septembre avec un temps institutionnel avec le recteur puis pédagogique avec IPR + livret d'accueil du stagiaire - Une semaine de formation disciplinaire entre le 26 septembre et le 23 octobre - Une semaine de formation disciplinaire entre le 12 mars et le 6 avril - Les CPE et Documentalistes n'ont qu'une semaine massée en mars/avril	- 13 journées filées pendant l'année dont : - 2 jours de formation hors établissement - 4 jours de formation transversale (dont tenue de classe) - 1 journée de regroupement le 6 juin - 6 jours de formation disciplinaire - 18 journées filées le mercredi et/ou le jeudi (même contenu que les certifiés et agrégés, mais avec 10 jours de formation disciplinaire)		Impliqué dans la formation. Pas de décharge de service pour le tutorat des stagiaires.  Les stages des M2 sont distincts de la formation des stagiaires avec un stage en responsabilité en février/mars de 6 semaines avec 9h sur le service du tuteur en responsabilité et 9h en observation. Le tuteur qui accueille le M2 devra torturer le M2, et assurer des missions de formation ou d'aide aux projets pédagogiques de son établissement.	<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)  Journée libérée dans l'emploi du temps le mardi ou le jeudi.  <b>Pas de remplacement prévu pendant les 2 semaines de formation massée.</b>



Académie	Effectifs (Hors EPS et PLP)	Formation autre que compagnonnage			Tuteur	Temps de service
		massée	filée	lieu		
Guadeloupe	40	- Gros suivi par les IPR - 132 h de formation sous forme de regroupements	CPE : 1 après-midi tous les 15 jours	IUFM		Décharge de service, en général 3h à chaque fois que c'est possible.
Guyane	15					
Lille	330	- Portail informatique - 5 jours fin août sur la base du volontariat	Stage filé le mercredi (qui devrait être banalisé)	Université	Fonctionnement en « triplete » : stagiaire, tuteur et TZR, ce dernier prenant en charge alternativement les classes du tuteur ou du stagiaire	<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés) <b>avec, en plus, cette année, une journée de formation !</b>
Limoges	46	Pendant 6 semaines, en début d'année, 2 journées de formation par semaine, et, ensuite ; quelques autres journées durant l'année				Décharge de service des 2/3 jusqu'à la Toussaint
Lyon	407	Journées d'accueil fin août + stage pris au PAF ½ journée banalisée dans la semaine pour la formation		Sans doute IUFM + formateurs	L'an passé tuteur déchargé d'une classe. Mesure parfois reconduite.	<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)
Martinique	40	- 1 semaine fin août, sur « invitation » ou convocation - 1 semaine en novembre puis début mars	Un à deux mercredi par semaine	Rectorat et IUFM	Tuteur présent avec le stagiaire - Trois réunions dans l'année avec tuteurs et stagiaires	<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés) <b>Perte des 3h de décharge de 2010 - 2011</b>
Montpellier	227	- 3 jours de formation - 14 jours de formation disciplinaire - 3 jours de formation à la tenue de classe - 3 jours sur l'usage des outils numériques - 4 jours de différenciation en fonction des besoins - 12 jeudis de regroupement et 4 jours de rattachement à des formations du PAF				<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)



Académie	Effectifs (Hors EPS et PLP)	Formation autre que compagnonnage			Tuteur	Temps de service
		massée	filée	lieu		
Nancy-Metz	207	- 2 jours avant la rentrée. - 8 journées au fil de l'année (pas de regroupements de plusieurs journées prévus).	Le jeudi après-midi pour des formations inter-disciplinaires. 10 ½ journées prévues	Dans les établissements scolaires de l'académie	Réunis avec les stagiaires le 1er juillet	<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)  Libérés le jeudi après-midi
Nantes	324	5 jours fin août	Un vendredi sur deux à partir des congés de toussaint	IUFM	Travail en continu avec le stagiaire	<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)
Nice	219	- 25 août : accueil par le recteur, les inspecteurs et les formateurs. - 29 août : formation à le tenue de classe - 30 août : formation didactique disciplinaire - 1er septembre : accueil par le chef d'établissement et le tuteur - 20 et 22/09 : formation tenue de classe - du 3 au 9/11 : 4 jours formation didactique disciplinaire + 1 jour formation tenue de classe - 13 au 15/03 : 2 jours formation didactique disciplinaire et 1 jour formation transversale	- 4 ou 6/10 : formation didactique disciplinaire - 6 et 8/12 : formation transversale évaluation des compétences et accompagnement personnalisé - 10 ou 12/01 : formation didactique disciplinaire - 7 ou 9/02 : formation didactique disciplinaire - 22 et 24/05 : formation transversale			<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)

Académie	Effectifs (Hors EPS et PLP)	Formation autre que compagnonnage			Tuteur	Temps de service
		massée	filée	lieu		
Orléans-Tours	242	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une semaine avant la rentrée</li> <li>- Une semaine après la Toussaint</li> <li>- Pour les CPE : stage lissé</li> </ul>	Un jeudi tous les 15 jours aux 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> trimestres	IUFM	78h dont 7 semaines intensives avec le tuteur non déchargé jusqu'à la Toussaint avec 6 h / semaine (42h) puis 7 semaines avec 2h/semaine (14h) jusqu'à Noël puis 22 semaines à 1h/semaine (22 h)	<p><b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)</p> <p>Libéré le jeudi.</p>
Paris	511	« Invitation » le 29/8 pour 4 jours et rencontre avec le tuteur - Stage de 12h « tenue de classe, stage PAF de 18 h - Formation sur le mardi et le mercredi			Présence du tuteur dans la classe du stagiaire sans indication de durée	<p><b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)</p>
Poitiers	173	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rentrée le 31 août avec la rectrice et les IPR. stage massé de 3 jours en juin</li> <li>- La moitié en formation non disciplinaire, la moitié en disciplinaire et regroupement à prévoir pour ceux des «petites» disciplines (SES, techno, éd. Musicale, biotech...)</li> </ul>	14 vendredis théoriques <b>(nombreuses annulations en 2010/2011)</b>	Lieux divers, souvent dans des lycées.	Aucune décharge horaire pour le tuteur. Forfait de 6h par semaine de suivi du stagiaire de septembre à Toussaint, puis 2h par semaine jusqu'en juin. Mais rien n'a été vérifié et l'horaire réel d'accompagnement a été très variable d'un stagiaire à l'autre. Une vingtaine de stagiaires sans tuteur : un formateur a été artificiellement déclaré « tuteur ».	<p><b>16h certifiés</b> <b>13h agrégés,</b> <b>4h de décharge</b> pour les documentalistes et CPE</p> <p>Tous libérés le vendredi.</p> <p>Le SNES a rectifié le temps de service des stagiaires indûment affectés à 18h en 2010-2011.</p> <p>La condition de ne pas avoir de classe d'examen et d'avoir 2 niveaux n'a pas été respectée pour la plupart.</p>
Reims	114	2 semaines massées après les vacances de février	Le jeudi (une quinzaine)	IUFM Etablissements	Septembre à Toussaint : 1h d'entretien avec le tuteur + 1h d'observation + venue du tuteur dans la classe pour observer 2h par semaine	<p><b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)</p>



Académie	Effectifs (Hors EPS et PLP)	Formation autre que compagnonnage			Tuteur	Temps de service
		massée	filée	lieu		
Rennes	218	- 1 jour d'accueil et un jour de formation avant la pré-rentrée - Puis pendant 15 jours, prise en charge de la moitié des classes par le stagiaire (l'autre moitié étant prise en charge par un TZR ou un non titulaire) - Ensuite, 15 jours de formation à temps complet pour le stagiaire (prise en charge de toutes ses classes par le TZR ou le non titulaire) - A partir du 3/10: totalité du service à temps complet assurée par le stagiaire - Les stagiaires auront également 10 jours (le jeudi) de formation disciplinaire (pilotee par les IPR) et/ou transversale au cours de l'année et deux séminaires de 2/3 jours en fin d'année scolaire		IUFM		<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés) à partir du 3 octobre.  <b>Disparition de l'allègement de 9h du 3 octobre jusqu'à la Toussaint</b>
La Réunion	70	2 semaines en octobre, avril et juin	Le mercredi	Établissements, IUFM, CREPS...		<b>15h</b>
Rouen	177	- 1 semaine de formation fin août - 2 ou 3 jours d'accueil institutionnel à la rentrée - 4 semaines de formation massée en Janvier-février pour se caler sur le calendrier des universités et stages des M2 (assurant le remplacement pendant ces semaines !)		IUFM		<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)  <b>Disparition des allègements de 9 heures hebdomadaires deux périodes dans l'année</b>
Strasbourg	215					<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)



Académie	Effectifs (Hors EPS et PLP)	Formation autre que compagnonnage			Tuteur	Temps de service
		massée	filée	lieu		
Toulouse	259	1°) Fin août (4x6h = 24h) : sur base de volontariat, la dernière semaine d'août. 2°) Septembre-Octobre (7 fois 6h = 42h) : - 2 ou 3 journées de formation commune aux stagiaires (regroupés sur Toulouse) et - 4 ou 5 jours de formation en établissement par le tuteur (s'il n'a pas cours ...). 3°) Toussaint à Juin (15 fois 6h = 90h) : - une semaine sur 2 en moyenne (tous les vendredis de Toussaint à Noël), 15 journées de formation commune aux stagiaires (le plus souvent regroupés sur Toulouse) les vendredis. - formations massées dans le cadre du PAF, sur des journées de cours : 10x6h = 60h			Pas déchargé, le temps de suivi effectif du tuteur est assuré en plus de ses propres cours	<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)
Versailles	539	Dans le flou, 5 jours d'accueil à la rentrée				<b>TEMPS COMPLET</b> (18h certifiés - 15h agrégés)